

1962

attention!

A LIRE ATTENTIVEMENT
CHAQUE PAGE DE CE DOCUMENT
VOUS INTÉRESSE
PERSONNELLEMENT

DES ANNÉES D'AVANCE
POUR LE CONFORT
DE VOTRE INTÉRIEUR
CET HIVER...



SUNKISS

THERMORÉACTEURS



Ces thermoréacteurs équipent pour votre service une gamme de calorifères fixes, transférables ou orientables, pour satisfaire tous vos besoins avec un critère absolument inégalable en chauffage :

SANS ODEUR

SANS ENTRETIEN

ÉCONOMIQUE

SANS C.O.

SANS POUSSIÈRE

MOBILE

SAIN - SUR

SANS ÉVACUATION

RÉGLABLE

PUISSANT

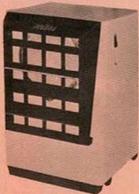
SANS SERVITUDE

GARANTIE DE DURÉE

SÉCURITÉ THERMOSTATIQUE

Des milliers d'Usagers vous confirmeront les satisfactions que leur apporte leur calorifère SUNKISS en chauffage exclusif ou complémentaire.

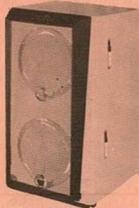
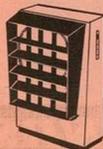
Tous vous diront qu'avec leurs SUNKISS, ils ont oublié les servitudes et les déboires de leur chauffage traditionnel : charbon, mazout, chauffage central, qui est souvent devenu pour eux un chauffage d'appoint en période de grands froids.



CRITERIUM MONO 260
1 thermoréacteur DOM.260
Chauffage complémentaire
pour petits volumes ou
appoint à une pièce
éloignée
20 à 60 m³



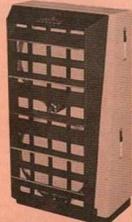
CRITERIUM MONO 325
1 thermoréacteur DOM.325
Chauffage suffisant pour
le chauffage d'hiver d'une
pièce, d'appartement ou
bureau, et un plus grand
volume aux inter-saisons
30 à 80 m³



CRITERIUM DUO 520
2 thermoréacteurs DOM.260
Peut assurer un chauffage
d'ambiance de magasins ou
d'appartement aux inter-
saisons et être un complé-
ment apprécié l'hiver à une
installation déjà existante
40 à 120 m³



CRITERIUM DUO 520
2 thermoréacteurs DOM.325
Convient en chauffage ex-
clusif d'un appartement
moyen dans les immeubles
collectifs, magasins, salles
de réunion, etc.
80 à 160 m³



POUR VOTRE CHOIX

La gamme la plus importante de calorifères réalisée avec du matériel sélectionné par un personnel qualifié dans une Usine spécialisée.

PLUSIEURS OPTIONS

2 séries

SÉRIE LUXE

intensité réglable par thermoréacteur par sélecteur de puissance à clavier : un doigt "CLIC" doux, moyen, fort, choix de couleurs : gris trionan, tilleul, perme,

SÉRIE STANDARD

intensité réglable par thermoréacteur par curseur gradué, couleur : gris trionan.



2 visages

CALANDRES



RAYONNANTES (métal alvéolé) assurant une sensibilisation des radiations infra-rouge émises ; conseillées pour des chauffages de zone et intermittents.



CONVECTIONNELLES (auvents horizontaux) éliminant la radiation au profit d'une chaleur convectionnelle et une meilleure circulation d'air chaud ; conseillée pour les chauffages permanents.



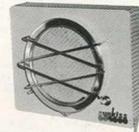
a) Transférables (roues caoutchouc silencieuses montées sur roulement à bille), charge gaz incorporée (mise en place de la charge sans difficulté par l'arrière de profondeur 500 mm, largeur 500 mm.

b) Fixes (muraux ou devant de cheminée) pour raccordement à une centrale gaz butane, propane ou air propane, profondeur 280 mm, largeur 500 mm.

2 formats



CENTURION mural
1 thermoréacteur DOM.240
15 à 40 m³
1 thermoréacteur 260
20 à 60 m³



VIGILE (325)

Orientable sur piétement-
ski pour déplacement ou
sol ou fixation au mur
1 thermoréacteur DOM.240
15 à 40 m³
1 thermoréacteur DOM.260
20 à 60 m³
1 thermoréacteur DOM.325
30 à 80 m³

Ces appareils sont livrés uniquement avec réglage d'intensité par curseur gradué.
Ils apportent une solution heureuse aux problèmes de chauffage des bungalows, chalets, caravanes camping, salles de bains, installations horticoles, etc...

Institut Radiateur de Lyon

IMPACT SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
11, rue Pasteur, 69

no. 128 000 10 20 00

LYON, le 4 Décembre 1980.

"A. O. S. B."

ATTESTATION D'APPROBATION DÉPARTEMENTALE DU BUREAU
NATIONAL DE LA HAUTE NORME (BUREAU NATIONAL)

OBJET DE LA PRESENTE ATTESTATION

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

Il est certifié que les appareils de chauffage à infrarouge rayonnant à effet de serre ont été soumis à une série d'essais effectués par le Bureau National de la Haute Norme (Bureau National) et que les résultats de ces essais ont permis de constater que ces appareils sont conformes aux prescriptions de la norme NF 10 200.

sunkiss Critère au Chauffage



IDEA

LA SOLUTION DE CHAUFFAGE

SUNKISS

les
thermoréacteurs

sunkis

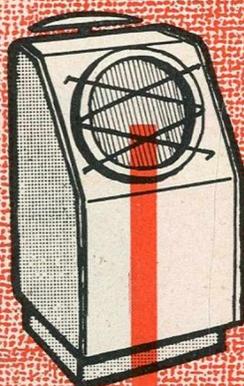


le chauffage idéal !...

*de la cuisine
à la salle
à manger*

*du salon
à la chambre
à coucher*

sans oxyde de carbone



rendement thermique
supérieur

automatisme
régulation

usage illimité

sans flamme

*mobile
immédiat
sans danger*



sans variation d'indice
de combustion

Plus de 100.000 distributeurs
butaniers au service
des usagers pour la mise
en place du combustible
le plus propre,
le plus pratique et grâce à
la thermoréaction, le plus
économique à l'emploi

réponse de la technique moderne à votre souci d'économie et d'efficacité

Tous ces appareils sont réalisés en tôle d'acier embouti avec laque anti-choc émaillée à basse température, mise en thermoréaction par rampe à flammes pilotées, chaque thermoréacteur est équipé d'une sécurité thermostatique brevetée.

Fruit de plusieurs années de recherche d'une technique éprouvée déjà par des dizaines de milliers d'Usagers, votre ou vos SUNKISS vous rendront la vie au foyer plus agréable de l'automne au printemps.

Finis les odeurs, les poussières, le nettoyage des brûleurs, les taches, l'entretien des cheminées, la corvée de remplissage, les mains sales.

A leur économie et leur sécurité d'emploi vous apprécierez l'avantage d'une chaleur itinérante de la cuisine à la salle à manger, du salon à la chambre à coucher.

Les nécessités calorifiques d'un local à chauffer sont variables de 1 à 5 selon les saisons, les expositions, les matériaux de construction, les déperditions, les conductibilités et les régions. Aussi est-il indispensable de fixer votre choix avec l'avis de l'Agent SUNKISS qui vous conseillera utilement.

N'oubliez pas que le butane est le combustible non toxique le plus propre, et grâce à la thermoréaction, le moins cher à l'emploi. 120.000 butaniers sont par ailleurs à votre disposition pour vous assurer à domicile avec courtoisie et compétence, le renouvellement des charges.

Ces appareils sont fabriqués en FRANCE, sous licence CALINTER, par les ATELIERS DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DU RHONE qui les complètent par :

- 1) Une gamme d'aérothermes équipés de thermoréacteurs pour chauffage central et climatisation aérovalométrique d'appartements et pavillons, ou gaz de ville, air propane, gaz naturel et propane.
- 2) Pour votre confort domestique, les régénérateurs d'atmosphère HOTTAIR et OZODOR.
- 3) Des thermopulseurs (radiation et flux d'air chaud) pour les chauffages extérieurs et les grands locaux.

De plus, le département INDUSTRIE tient à la disposition des Industriels et des Techniciens un service d'étude et une station expérimentale pour les aider dans tous leurs problèmes de cuisson, déshydratation et polymérisation.

A.C.I.R. se réserve le droit de modifier, si elle le juge utile, les cotes et la présentation des appareils.

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DU RHONE
S.A. Capital 300.000 NF

Services Commerciaux et Usines à SATHONAY-CAMP (Ain), près de LYON
Téléphone 311 (lignes groupées)

Départ Confort Domestique. Service Chauffage

R C 55 B 348 LYON

G. 9. 62.1.

IMPRIMERIE R. GAUTHIER - LYON

SUNKISS

est la
solution moderne
de tous
vos
problèmes
de chauffage

Agent SUNKISS :

QU'EST-CE QU'UN THERMORÉACTEUR

C'est une cellule thermique composée :

d'une chambre de détente avec admission du gaz par sécurité thermostatique brevetée,

d'un agglomérat micro-poreux imprégné de métaux rares à l'état d'extrême division qui, traversé par des courants gazeux assure une réaction exothermique oxydante sans flamme et à pouvoir calorifique très élevé et réglable.

SES PROPRIÉTÉS

- 1 — rendement thermique exceptionnel (30 % de plus de chaleur par rapport à une combustion ordinaire pour la même consommation),
— sécurité toxicologique TOTALE : absence d'imbrûlés et de tout dégagement d'oxyde de carbone (contrôles de l'INSTITUT PASTEUR : méthode DRAGER 1/100.000^e, méthode de NICLOUX : 1/200.000^e),
- 2 — absence de toute variation d'indice de combustion : rapport CO/CO₂ 0,001, normes appareils de chauffage 0,01 contrôle Gaz de France,
— sans flamme : ininflammable et inexplusif : contrôle GASINSTUUT de HOLLANDE (peut être employé avec avantage et sans danger dans des atmosphères hydrocarbonées, les vapeurs au contact du thermoréacteur s'oxydant sans s'enflammer).

LA CHALEUR